



**Syndicat National Unifié des  
Impôts  
SECTION DNEF**

**Liminaire CTPS du 24 mars 2010**

Monsieur le Président,

Les résultats des élections régionales et les manifestations d'hier indiquent que le contexte social continue de se dégrader. Les attaques gouvernementales sur la protection sociale sont incessantes, les provocations contre les fonctionnaires se multiplient, et les dégâts occasionnés par la mise en place de la DGFIP s'accroissent. A cela s'est ajouté le blocage brutal de Sieur PARINI, le 16 février, sur les discussions « carrières - statuts ».

Pour l'Union SNUID-SUD Trésor Solidaires, après les nombreuses grèves et actions qui ont ponctué la fin de l'année 2009 et le début de l'année 2010, seule une mobilisation durable peut permettre de faire avancer les revendications.

Ainsi ce mardi 23 mars, avec plus de 40 % de grévistes, les agents ont souhaité rappeler à notre nouveau Ministre et à notre direction qu'ils étaient :

- contre toute forme d'agression sur notre régime de retraite, après de fortes régressions en 2003 (ce dossier vous concerne aussi, M. le Président même s'il est plus facile de partir avec une retraite « chapeau » de conservateur plutôt qu'avec celle d'un agent lambda) ;
- contre les destructions d'emplois dans la fonction publique, surtout en cette période de crise ;
- contre les réformes incessantes qui déstabilisent nos métiers, fragilisent nos missions et génèrent un stress croissant ;
- contre la perte de leur pouvoir d'achat, l'harmonisation sans revalorisation indemnitaire pour les agents et toutes les formes de rémunération individualisée dite « au mérite » ;
- contre la loi sur la mobilité et le décret sur le licenciement des fonctionnaires qui constituent des provocations insupportables ;
- contre les blocages inacceptables sur la fusion des statuts sans qu'aucune amélioration ne soit apportée.

Vous devez faire remonter à notre directeur les inquiétudes des agents. Celui-ci ne peut plus faire la sourde oreille à leurs revendications, face à l'essor d'un mal être certain.

Ainsi un sondage réalisé du 4 au 6 novembre 2009 par l'IFOP donne des informations très intéressantes :

- 45% des fonctionnaires pensent que la fonction publique évolue plutôt en mal (contre 36% qui pensent plutôt en bien) ;

- 72% pensent que la Réforme de l'État leur inspire de l'inquiétude (2% de l'enthousiasme) ;
- 68% des agents restent opposé à la réforme de l'État telle qu'elle est menée actuellement (32 % y sont favorable) ;
- 91% des agents trouvent que la valorisation du pouvoir d'achat des fonctionnaires et l'amélioration des services aux citoyens sont prioritaires.

Nous pourrions vous donner encore plus de chiffre montrant bien que les agents de la Fonction Publique sont inquiets non seulement pour leur avenir, mais aussi pour celui du service public.

Mais quand tout le monde dit que l'on ne prend pas le bon chemin pour réformer l'État que fait notre administration : On continue de plus en plus belle !

On mène des expérimentations et quelque soit le résultat on les généralise. Qui écoute les agents en haut lieu ! Personne !

Heureusement que notre administration a en face d'elle des agents professionnels, compétents et fiers de leur travail pour arriver à améliorer la situation par eux même et qui arrivent encore, mais pour combien de temps, à faire fonctionner les services.

Et à la DNEF, avec près d'un agent sur 4 en grève, la direction ne peut pas nous dire qu'ils sont satisfaits de leur situation. Ainsi lors du séminaire BII, le directeur a pu voir que les agents avaient beaucoup d'interrogations sur leur avenir et leur métier. Si les agents ont pu apprécier son intervention qui s'avérait nécessaire, certaines de ses réponses n'ont pu les satisfaire. Ainsi dire que le directeur n'est pas psychologue et que si les agents ne sont pas content, ils peuvent quitter la DNEF, montre bien un déni du malaise des agents.

De même, certaines formulations ou insinuations laissent planer le doute sur la considération du directeur vis à vis des agents de BII. Vous ne pouvez contester certains propos puisqu'ils sont repris aussi par certain de vos chefs de service qui voudraient « se débarrasser des canards boiteux ».

Nous ne pouvons accepter ces insinuations et ces propos ! Nous dénonçons ces termes ainsi que toutes ces petites phrases assassines formulées souvent par une communication par mail excessive. Nous voudrions juste vous rappeler qu'en juin 2009, le rapport annuel de la médecine de prévention faisait état de 1 872 situations de souffrance et 35 cas de suicide dont 5 sur le lieu de travail.

Nous dénonçons aussi tous les objectifs mathématiques individuels fixés aux agents lors des comptes rendus d'entretien et nous vous demandons d'indiquer clairement à vos cadres que seuls des objectifs par service sont fixés.

Concernant les BIR, le directeur du contrôle fiscal a bien confirmé leur crainte : la remise en cause de leur rôle pilote en matière de carrousels, et l'insistance sur leur réactivité qui peut laisser croire qu'elles en manquent. Là aussi, l'administration remet en cause la raison d'être des BIR, le métier et les compétences de ses agents. Non M. Le Président, le carrousel n'est pas mort, il perdure toujours.

Peut-on se satisfaire d'effectuer des contrôles dits « méthodologiques » sur des dossiers de faibles enjeux, alors que nous sommes censés lutter contre la grande fraude fiscale ?

Sur le dossier du CO2, la direction doit bien reconnaître le travail effectué par les BIR et leur réactivité. Si des dysfonctionnements sur ce dossier ont été remarqués c'est surtout du fait de la direction et non des agents de BNI ou des BIR. Il serait de bon ton de l'admettre.

Mais concernant ce CTPS, nous voudrions d'abord vous rappeler certains points précis :

Tout d'abord nous avons noté qu'aucune convocation ni documents de travail ne sont envoyés aux suppléants, alors que cela n'est absolument pas prévu par les textes.

Ensuite, en vertu de l'article 12 du décret du 28 mai 1982, les CTPS sont obligatoirement consultés sur les questions suivantes :

- l'organisation et fonctionnement des services ;
- les programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et leur incidence sur la situation du personnel ;
- l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de la direction ;
- l'organisation et la formation professionnelle ;
- les problèmes d'hygiène et de sécurité ;
- l'utilisation des crédits.

Nous pouvons remarquer aujourd'hui que vous prenez cet instance paritaire un peu à la légère.

Vous avez d'abord mis en place un nouveau système de sécurité à partir d'un rapport que nous n'avons jamais eu et sur lequel nous n'avons jamais été consulté. Le CHS a-t-il été consulté sur cette mise en place ? Quel est son coût ?

Vous avez ensuite déjà prévu les nouveaux stages relatifs aux nouvelles attributions des BNI alors que nous ne sommes pas consultés sur cette modification substantielle de la formation professionnelle à la DNEF. Vous mettez en place des stages avec des intervenants privés (avec un coût estimé à près de 70 000 €). A qui sont confiés ces prestations ? Une solution en interne au niveau de la DGFIP a-t-elle été cherchée ?

Nous vous avons demandé d'inscrire à l'ordre du jour le bilan de l'année 2009 et les orientations pour l'année 2010 de la recherche et du contrôle fiscal à la DNEF. Vous ne nous avez remis aucun document vous contentant juste de dire que le bilan 2009 donnera lieu à un CTPS en juin 2010. Croyez-vous que nous pouvons nous contenter de cela ?

Non, M. le Président nous ne voulons pas que cette instance paritaire devienne une chambre d'enregistrement où tout est déjà décidé à l'avance. Ce n'est pas notre vision du dialogue social.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires demande le rétablissement de la mission documentation à la DNEF suite au rapport de la Cour des Comptes. M. GAUTHIER a indiqué qu'effectivement les directeurs de la DNEF avaient été trop loin ces dernières années sur la suppression de cette mission, longtemps apprécié par l'ensemble des services de la DGFIP.

Enfin, nous vous demandons de libérer les murs invisibles qui se sont installés entre les différents services à l'intérieur même de la DNEF. Pour être efficace, l'information doit circuler et ne doit pas être gardée entre les mains de quelques personnes. Nous demandons plus de communication sur des dossiers emblématiques, plus de réunions entre les différents intervenants possibles sur tel ou tel dossier. Nous pensons que le temps où chacun travaillait de son côté doit être révolu.

Monsieur le Président, nous reconnaissons que vous n'êtes pas comptable d'une situation voulue par vos prédécesseurs. Nous sommes prêt à accorder du crédit à vos projets mais le temps presse.

Modifier les structures, créer des cellules spécifiques ou modifier celles existantes ne suffit pas pour créer une dynamique si aucun diagnostic et aucune solution n'est apporté aux agents quand à la réalité de leur mission et leur méthode de travail et qu'aucune conséquence n'est tirée des problèmes rencontrés et identifiés.

La DNEF et ses agents ont déjà perdu trop de temps. Sans préjuger de l'avenir, les agents espèrent que leur condition de travail s'amélioreront et que l'impulsion donnée permettra à la DNEF d'assurer sa véritable mission de lutte contre la fraude. L'UNION SNUI-SUD Trésor Solidaires et les agents demandent non seulement d'être écouté mais surtout d'être entendu lorsqu'ils démontrent leur volonté d'exercer cette mission.